

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N ° II-576

présenté par

M. Jean-Claude Bouchet, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Bony et M. Bourgeaux

AVANT L'ARTICLE 33

Mission « Sport, jeunesse et vie associative »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.